

Recueil Dalloz 2006 p. 886

Limite admissible à la liberté d'expression

Arrêt rendu par Cour de cassation, crim.

14 février 2006

n° 05-81.932 (n° 1139 F-P+F+I)

Sommaire :

En matière de presse, il appartient à la Cour de cassation d'exercer son contrôle sur le sens et la portée des propos incriminés au regard des articles de la loi du 29 juill. 1881 servant de base à la poursuite.

Les restrictions à la liberté d'expression sont d'interprétation étroite.

Méconnaît le sens et la portée des propos incriminés, et du principe ci-dessus rappelé la cour d'appel qui, pour déclarer les prévenus coupables du délit visé à l'art. 33, al. 3, de la loi du 29 juill. 1881 pour avoir distribué un prospectus annonçant une manifestation d'information et de prévention du SIDA, intitulée « La nuit de la Sainte-Capote », comprenant un dessin représentant, en buste, une religieuse, associée à l'image d'un angelot muni d'un arc et d'une flèche, et de deux préservatifs, l'ensemble étant accompagné de la légende suivante : « Sainte Capote protège nous », énonce que l'association de l'image dénaturée d'une religieuse, à l'expression « Sainte Capote » et à un dessin de préservatifs, a pour effet de créer un amalgame provocateur et de mauvais goût, ayant pu être ressenti comme une offense envers la communauté catholique en raison de sa croyance et de ses pratiques, alors que, si le tract litigieux a pu heurter la sensibilité de certains catholiques, son contenu ne dépasse pas les limites admissibles de la liberté d'expression (1).

Décision attaquée : Cour d'appel de Toulouse ch. corr. 12 janvier 2005 (Cassation)

Texte(s) appliqué(s) :

Loi du 29 juillet 1881 - art. 29

Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950 - art. 10

Mots clés :

PRESSE * Liberté de la presse * Liberté d'expression * Limite * Limite admissible * Prospectus * Sida * Religieuse * Préservatif * Cour de cassation * Contrôle

DROIT ET LIBERTE FONDAMENTAUX * Liberté d'expression * Presse * Limite admissible * Prospectus * SIDA * Religieuse * Préservatif

(1) Sur l'étendue du contrôle de la Cour de cassation, V. J. Francillon, Rev. Science crim. 2004, p. 122 (1).